

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2020

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, Adrien Taquet réunit les acteurs impliqués dans le plan des violences faites aux enfants

Point d'étape : un an après

Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Famille auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, réunit vendredi matin un comité de suivi du plan (2020-2022) sur les violences faites aux enfants, afin de présenter aux associations et partenaires l'avancée des mesures.

En 2018, 122 mineurs ont été victimes d'infanticide, dont 80 dans le cadre intrafamilial. Deux tiers avaient moins de 5 ans. La même année, 23 560 plaintes ont été déposées pour des violences sexuelles sur mineurs, dont 7 260 dans le cercle familial.

Face à cette situation, le plan de lutte contre les violences faites aux enfants a pour objectif de mieux protéger chaque enfant en tout lieu et à tout moment, afin qu'aucun contexte ni aucun environnement n'échappe à la vigilance nécessaire. Ces mesures, axées sur la prévention, la libération de la parole, la protection, l'accompagnement des jeunes mais également la répression à l'égard des auteurs des auteurs de violences, ont fait l'objet d'une communication transparente du Secrétaire d'Etat.

Adrien Taquet soulignera notamment les avancées de mesures phares du plan dans un contexte de crise sanitaire : le déploiement en cours sur l'ensemble du territoire des unités d'accueil et d'écoute Enfant en Danger Pédiatriques (UAPED), la généralisation du numéro d'écoute et d'orientation pour les personnes attirées sexuellement par les enfants, ou encore le lancement depuis septembre 2020 d'une taskforce sur la prostitution des mineurs, tout en appelant à une mobilisation accrue envers les enfants en situation de handicap, les enfants placés en institution et ceux victimes de violences psychologiques et des phénomènes d'emprise.

Parce que le bien-être de l'enfant est une priorité partagée, une équipe interministérielle est étroitement impliquée, réunissant pour la première fois les ministères des Solidarités et de la Santé, la Justice, l'Intérieur et l'Education Nationale autour des violences.

Le Secrétaire d'Etat déclare : « La lutte contre les violences faites aux enfants reste une priorité constante. Malgré le report des Etats généraux initialement prévus le 17 novembre, j'ai souhaité faire un point d'étape, en toute transparence, sur l'avancée des mesures et le chemin qui nous reste à parcourir. La lutte contre les violences faites aux enfants, sous toutes ses formes, ne peut pas être mise entre parenthèses pendant la crise sanitaire que nous traversons ».

Contact presse

Cabinet d'Adrien TAQUET, Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance te des Familles Sec.presse.enfance@sante.gouv.fr - 06 27 89 10 91